

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mardi 16 juin, 18h00

Lieu : Modulaire



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENTS Michel Lefebvre, parent Véronique Paradis, parent Catherine Galarneau, parent Alexandra Marier-Bienvenue, parent Virginie Lachance, enseignante Josianne Desaultels, enseignante Sophie Préfontaine, enseignante Annie Robert, technicienne au service de garde Josianne St-Jean, représentante du personnel de soutien PARTICIPAIT ÉGALEMENT Gabriel Duquette, directeur PUBLIC Aucun public	ÉTAIENT ABSENT(E)S Marc-André Pelletier, parent
CÉ #16-06-2026-01	1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance Michel Lefebvre et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance. 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire Nomination (LIP 69) Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026. 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Michel Lefebvre. Aucun ajout de sujet n'est proposé. Le vote n'est pas demandé. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne St-Jean, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté. 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mai 2026 Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Il est également projeté à l'écran. Aucune modification n'est proposée. Le vote n'est pas demandé.	

CÉ #16-06-2025-02	EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Robert, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté. 1.5 Suivis de la rencontre du 26 mai 2026 Aucun suivi 2. Parole au public 3. Adoption et approbation 3.1 Rapport annuel du CÉ (adoption) <i>L'article 82 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de service scolaire;</i> <i>Le CÉ doit préparer le rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 de la Loi sur l'instruction publique;</i> <i>L'article 83 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;</i> <i>Le CÉ a préparé un rapport annuel de ses activités pour l'année scolaire 2025-2026. Ce rapport annuel des activités du CÉ a été présenté aux membres ;</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i>
CÉ #16-06-2026-03	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Lachance, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le rapport annuel des activités du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026. DE MANDATER la direction pour transmettre une copie de ce rapport annuel au centre de services scolaire au cours des prochains jours et pour le déposer sur le site Web de l'école afin de le rendre public et d'ainsi informer les parents et la communauté. 3.2 Budget 2026-2027 (adoption) <i>L'article 95 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire.</i> <i>L'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil d'administration y donne suite.</i> <i>Gabriel Duquette présente le budget annuel de l'école. Ce budget repose sur les prévisions d'inscriptions pour l'année à venir. Il vise à maintenir un équilibre entre, d'une part, les dépenses de l'établissement et, d'autre part, les ressources financières allouées par le centre de services scolaire, ainsi que les autres sources de revenus propres à l'école.</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i>
CÉ #16-06-2026-04	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Paradis, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le budget 2026-2027 tel que présenté; DE MANDATER la direction pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Patriotes pour qu'il l'approuve.

CÉ #16-06-2026-05	3.3 Listes de matériel d'usage personnel Multi 1^{re}-2^e, Multi 3^e-4^e et 4^e année (approbation) <i>Gabriel Duquette présente au CÉ, pour approbation, une mise à jour des listes de matériel scolaire pour les classes multi de 1^{re}-2^e année et de 3^e-4^e année.</i> <i>Les enseignantes affectées à ces groupes souhaitent remplacer un cahier d'exercices par un autre afin de mieux répondre aux besoins pédagogiques des élèves. Cette modification n'entraîne aucun impact sur les frais exigés aux parents.</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la mise à jour des listes telle que présentée.
CÉ #16-06-2026-06	3.4 Règles de fonctionnement SDG 2026-2027 et nouveaux tarifs (adoption) <i>Annie Robert présente une mise à jour des règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027 afin de tenir compte des nouveaux tarifs applicables au service.</i> <i>Ces règles ont été uniformisées avec celles de l'ensemble des écoles du CSSP. Elles seront déposées sur le site Internet de l'école pour consultation par les parents.</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne Desautels, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER la mise à jour des règles de fonctionnement 2026-2027 du service de garde telles que présentées.
CÉ #16-06-2026-07	3.5 Activité : Sortie dans le Vieux-Belœil 4e année (approbation) <i>Les enseignant(e)s de 4^e année souhaitent offrir à leurs élèves une sortie dans le Vieux-Belœil. Ils iront également à la crèmerie du quartier Général. La sortie aura lieu le lundi 22 juin.</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Galarneau, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la sortie dans le Vieux-Belœil pour les élèves de 4^e année. 3.6 Activité : Spectacle de la rentrée 4 septembre (approbation) <i>Les membres du comité de la rentrée souhaitent offrir aux élèves le spectacle Illumina – Spectacle de lumière le 4 septembre prochain.</i> <i>Deux représentations d'une durée de 45 minutes chacune seront offertes. Chaque représentation comprendra un spectacle de 30 minutes, suivi d'une période de 15 minutes permettant aux élèves de découvrir les coulisses du spectacle et le fonctionnement des différents objets utilisés.</i> <i>Les coûts associés à cette activité s'élèvent à 2 250 \$ plus les taxes applicables. Ces frais seraient assumés à même le fonds à destination spéciale, conformément aux intentions prévues dans le cadre des activités de financement de l'école.</i> <i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i>
CÉ #16-06-2026-08 CÉ #16-06-2026-09	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Préfontaine, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER, la tenue du spectacle Illumina – Spectacle de lumière le 4 septembre 2026; D'APPROUVER, l'utilisation du fonds à destination spéciale afin d'assumer les frais associés à cette activité, au montant de 2 250 \$ plus les taxes applicables.

CÉ #16-06-2026-10

3.7 Projet offert par la Maison de la famille (approbation)

Mélissa Vallée, coordonnatrice du Service aux familles, a communiqué avec Gabriel Duquette afin de proposer un nouveau projet en collaboration avec le Pôle réussite Montérégie pour l'année scolaire 2026-2027.

Le projet consiste à offrir des ateliers de littératie aux élèves de 1^{re} et de 2^e année.

Les ateliers se tiendraient une fois par semaine ou une fois aux deux semaines, selon les ressources disponibles. Le projet viserait un groupe d'environ 10 élèves.

Par cette initiative, Mélissa Vallée souhaite soutenir les jeunes dans leurs apprentissages, tout en développant leur intérêt pour la lecture et en réalisant avec eux des projets stimulants. Il est également envisagé d'inviter des intervenants du milieu littéraire à participer à certaines activités. De plus, l'équipe pourra compter sur la collaboration de la bibliothèque de Beloeil, notamment pour le prêt de livres et d'autres ressources documentaires.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER**, le projet de littératie proposé par la Maison de la famille pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté.

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Intention des membres et choix de la date de l'assemblée générale de parents 2026-2027

Trois postes de représentants des parents seront en élection au CÉ pour l'année scolaire 2026-2027. Michel Lefebvre et Alexandra Marier-Bienvenue ont manifesté leur intention de solliciter un nouveau mandat.

Les membres tiennent à remercier chaleureusement Véronique Parasis, Catherine Galarneau et Marc-André Pelletier pour leur engagement et leur précieuse contribution aux travaux du CÉ.

La date de l'assemblée générale annuelle des parents sera confirmée aux membres à la suite de l'assemblée générale des enseignant(e)s qui aura lieu le 25 juin prochain.

4.2 Budget participatif de la ville de Beloeil

Le projet se réalisera comme prévu. Toutefois, certains délais sont actuellement observés en raison du protocole d'entente à finaliser et des signatures requises.

Une rencontre est prévue le 22 juin avec le responsable du projet afin d'amorcer la planification des travaux et de déterminer les prochaines étapes de réalisation.

5. Parole à la direction

Alors que l'année scolaire 2025-2026 tire à sa fin, Gabriel Duquette souhaite exprimer sa profonde reconnaissance à l'ensemble des parents, des membres du personnel et des bénévoles pour leur engagement, leur collaboration et leur contribution à la réussite de nos élèves tout au long de l'année.

Il tient également à souligner le travail exceptionnel, le dévouement et l'apport précieux des membres du personnel qui nous quitteront à la fin de cette année scolaire. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de leurs projets.

Finalement, il mentionne que nous amorcerons la révision du projet éducatif au cours de la prochaine année scolaire.

CÉ #16-06-2026-11	6. Parole à la technicienne au service de garde <i>Annie Robert souligne le mot rédigé par Michel Lefebvre dans le rapport annuel du CÉ. Elle mentionne avoir été très touchée par ce témoignage.</i> <i>Elle revient également sur les défis liés à la pénurie de personnel. Elle constate toutefois que la situation s'est améliorée depuis la dernière rencontre du CÉ.</i> <i>Enfin, elle tient à souligner le travail remarquable des techniciennes en éducation spécialisée (TES), qui accompagnent et soutiennent les élèves avec dévouement en cette fin d'année scolaire.</i> 7. Parole au soutien <i>Josianne St-Jean souligne également le travail remarquable des techniciennes en éducation spécialisée (TES) en cette fin d'année scolaire.</i> <i>Elle souligne que le service d'aide à la classe a généré des retombées positives et constate une organisation et un fonctionnement de plus en plus intégrés au milieu scolaire. Elle rappelle également l'importance du rôle des éducateur(trice)s en milieu scolaire, dont la présence et l'engagement contribuent de façon significative au bien-être des élèves ainsi qu'à la vie de l'école.</i> 8. Parole aux enseignants <i>Josianne Desautels et Sophie Préfontaine prennent la parole afin d'annoncer leur départ de l'école à la fin de l'année scolaire. Mme Desautels poursuivra son parcours professionnel à l'école Au Fil de l'Eau, tandis que Mme Préfontaine se joindra à l'équipe de l'école Saint-Mathieu.</i> <i>Les membres du Conseil d'établissement les remercient pour leur engagement et leur contribution à la vie de l'école au fil des années. Ils leur souhaitent beaucoup de bonheur, d'épanouissement et de succès dans leurs nouvelles fonctions.</i> 9. Parole aux parents <i>Les parents tiennent à remercier l'équipe-école pour la belle année scolaire. Ils soulignent leur appréciation pour le travail accompli, l'engagement du personnel et la qualité du milieu offert aux élèves tout au long de l'année.</i> 10. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP <i>Catherine Galarneau indique qu'elle n'a pas pu assister à la dernière rencontre.</i> 11. Sujets divers <i>Aucun sujet divers</i> 12. Levée de l'assemblée <i>Tous les sujets ont été traités.</i> EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la levée de la séance à 20h30. _____ (signature) Michel Lefebvre, président _____ (signature) Gabriel Duquette, directeur
--------------------------	--